



## Grille Tarif Transaction Immobilière : Honoraire charge vendeur

### Barème Maison & Appartement:

Jusqu'à 100 000€	6 000€ Forfait
De 100 001€ à 250 000€	5.5% TTC
De 250 001€ à 360 000€	5% TTC
De 360 001€ à 700 000€	4.5% TTC
Sup à 700 001€	4% TTC
Terrains & Locaux commerciaux	10% TTC avec un minimum de 6000€
Programme neuf	: Selon barème promoteur entre 3% TTC et 10% TTC

## Grille Tarif Location Immobilière :

### Barème Maison & Appartement:

*Plafonds d'honoraires (dus par le locataire) par zone :*  
zone très tendue, le plafond est fixé à **12 € /m<sup>2</sup>** de surface habitable  
zone tendue, le plafond est fixé à **10 € /m<sup>2</sup>** de surface habitable  
hors zone tendue, le plafond est fixé à **8 € /m<sup>2</sup>** de surface habitable  
Pour l'état des lieux rajouter **3€ /m<sup>2</sup>** de surface habitable

Les honoraires à la charge du propriétaire bailleur demeurent librement fixés par notre agence sans pouvoir être inférieur aux honoraires payés par le locataire.

Gestion locative sous-traité à la société ma régie.com titulaire de la carte G